

Analyses & Résultats

Juillet 2016 - numéro 14

Utilisation du territoire 2006 - 2015 en Haute-Vienne : Plus de cultures, moins de prairies

L'occupation du territoire par l'agriculture en Haute-Vienne progresse légèrement entre 2006 et 2015. Le développement des surfaces cultivées (+ 10 000 ha) contribue à cette expansion au détriment des sols naturels et des prairies. Le département conserve ses aspects ruraux avec une faible croissance des surfaces artificialisées.

Avec un peu plus de 555 000 ha, la Haute-Vienne est l'avant dernier département d'ALPC en terme de superficie. Bien que le département ne pèse que pour 6,6 % de la superficie régionale, il représente 7,6 % de la SAU.

La part des surfaces artificialisées est comparable à la moyenne régionale (8%). Comparativement à ALPC, l'activité agricole occupe une part plus importante dans le territoire haut-viennois mais en contrepartie les sols naturels (forêts, landes, friches...) sont moins présents.

La répartition de l'occupation du territoire départementale entre les trois grands postes (nature, agriculture et artificiel) n'évolue que légèrement depuis une dizaine d'années aussi bien en Haute-Vienne que globalement dans la région ALPC.

190 000 ha de sols naturels

Les sols naturels sont composés à 85 % de sols boisés. Ce sont principalement des forêts de feuillus (notamment du chêne et du châtaignier) et des haies. Les conifères sont plutôt concentrés dans les zones d'Ambazac, de Bessines et d'Eymoutiers.

Les landes et les zones humides se partagent équitablement les 30 000 ha restants.

Les surfaces en sols naturels diminuent légèrement sur 10 ans.

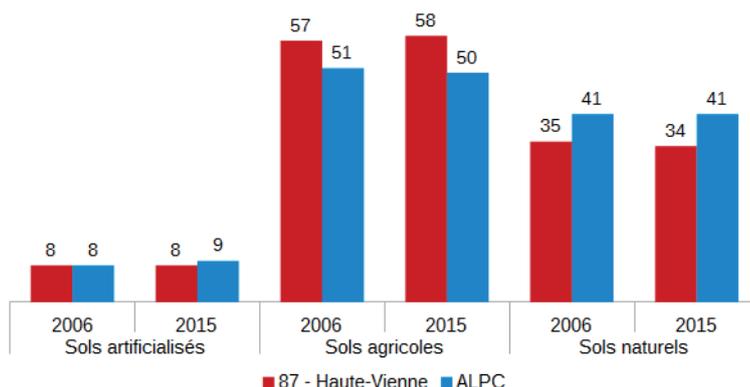
Basculement des prairies en terres arables

Les sols agricoles sont la première occupation du territoire avec 320 000 ha. En 10 ans, les surfaces allouées à l'agriculture augmentent légèrement alors qu'elles diminuent en ALPC.

Il semble cependant qu'une mutation de l'activité agricole s'opère. Les terres agricoles du département sont constituées à 75 % de prairies, dont environ 168 000 ha de surfaces toujours en herbe. Ces surfaces diminuent toutefois au profit des terres arables (hors prairies temporaires), notamment depuis

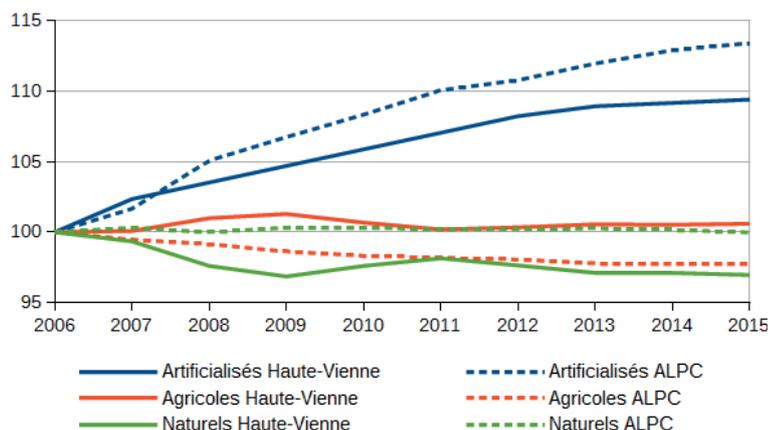
Relative stabilité de la répartition de l'occupation du territoire entre 2006 et 2015 en Haute-Vienne et en ALPC

valeurs en % d'occupation du sol



Source : SRISET ALPC - Agreste - Statistique Agricole Annuelle

Maintien des surfaces agricoles en Haute-Vienne et déprise en ALPC depuis 2006, base 100 en 2006



Source : SRISET ALPC - Agreste - Statistique Agricole Annuelle

2011. Les prairies temporaires pourraient constituer une phase de transition avant un basculement vers la mise en culture des terres. C'est ainsi environ 1 000 ha par an de prairies qui sont transformées en sol cultivé.

Cette substitution des terres arables aux prairies ne se retrouve pas au niveau régional.

Hausse des surfaces artificialisées

La Haute-Vienne compte un peu plus de 46 000 ha de surfaces artificialisées. Ces surfaces sont plutôt vertes en Haute-Vienne. Il s'agit en effet en premier lieu de pelouses ou de jardins d'agrément (20 000 ha), suivis de peu par les sols revêtus ou stabilisés (routes, chemins, parkings...). Le bâti représente 10 % des sols artificialisés.

L'artificialisation des terres progresse à un rythme plus faible par rapport à ALPC (1 % par an contre 1,4 %). Cette hausse est difficilement visible dans les agrégats départementaux du fait des faibles surfaces concernées relativement aux surfaces naturelles et agricoles.

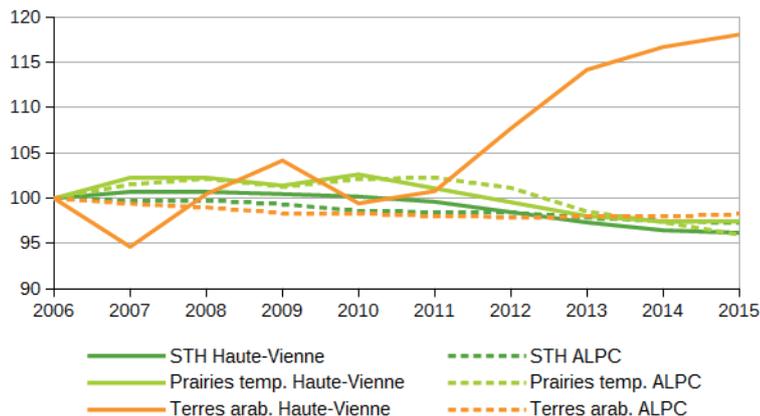
Limoges et les communes environnantes concentrent la plupart des évolutions. En 10 ans, des parkings et des centres commerciaux sont érigés mais aussi des quartiers résidentiels se développent. Dans la campagne haut-viennoise, ce sont plutôt les constructions de bâtiments agricoles ainsi que l'établissement de chemins, par l'abattage de haies végétales, qui contribuent à la hausse des terres artificialisées.

Projections à 10 et 25 ans : plus de cultures, moins de prairies

Les terres arables ont progressé à un rythme de 2 % par an depuis 10 ans. Sur cette base, on estime qu'en 2025 la Haute-Vienne comptera 75 000 ha de terres cultivées. En 2040, les surfaces cultivées pourraient atteindre le seuil symbolique des 100 000 ha.

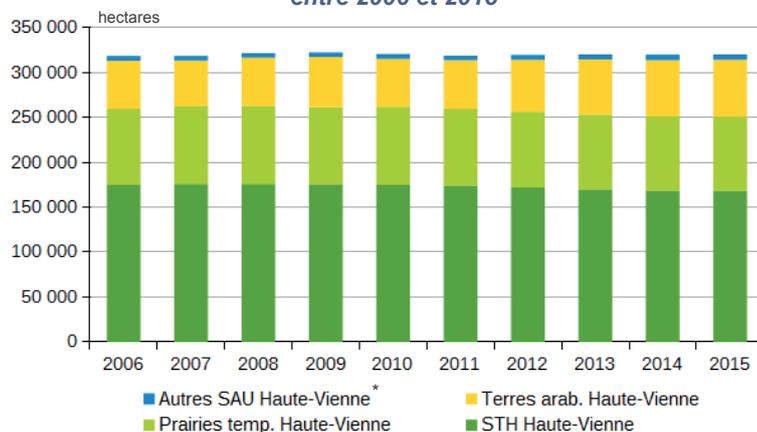
Les surfaces artificialisées se sont accrues de presque 1 % par an depuis 10 ans. Selon l'Insee, la population de la Haute-Vienne devrait passer de 375 000 habitants à 400 000 en 2025 et à 420 000 en 2040. À partir de ces éléments, on estime que les surfaces artificialisées atteindront 53 000 ha en 2025 et 60 000 ha en 2040.

Substitution des terres arables aux prairies en Haute-Vienne et stabilité en ALPC, base 100 en 2006



Source : SRISSET ALPC - Agreste - Statistique Agricole Annuelle

Évolution des surfaces agricoles en Haute-Vienne entre 2006 et 2015



* Autres SAU : vergers, vignes, jardins et vergers familiaux

Source : SRISSET ALPC - Agreste - Statistique Agricole Annuelle

Notes : la Statistique agricole annuelle (SAA) est établie par le service statistique de la Draaf ALPC. C'est une opération de synthèse utilisant l'ensemble des informations disponibles : enquêtes statistiques, évaluations de correspondants et d'experts, données chiffrées fournies par les organismes techniques professionnels... Les résultats de la SAA sont le fruit d'arbitrages conduisant à des données cohérentes dans le temps et homogènes dans l'espace.

Les projections de population sont issues du scénario dit "central" du modèle "Omphale 2010" de l'Insee et correspondent à un prolongement des tendances démographiques récentes.

©AGRESTE
2016
Prix : 2,50 €

Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr> et de la DRAAF Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes : <http://draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr>

Agreste
la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale

LE PASTEL - 22, rue des Pénitents Blancs - C.S. 13916 - 87039 LIMOGES Cedex 1
Tel : 05 55 12 90 00 - Fax : 05 55 12 92 49
Courriel : contact.sriset.draaf-aquitaine-limousin-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Directeur Régional : Yvan LOBJOIT
Directrice de publication : Valérie ISABELLE
Rédactrice en chef : Catherine LAVAUD
Rédacteur : Albin FREYCHET
Composition - Impression : SRISSET Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes
Dépôt légal à parution - N° CPPAP : en cours - ISSN : en cours

"Aucune reproduction, même partielle, autres que celles prévues à l'article 41 de la Loi du 11 mars 1957, sans autorisation écrite"

